

Environnement : le Département de Vaucluse crée une pépinière sur un délaissé routier



Dès la fin 2024, le [Département de Vaucluse](#) a investi dans la mise en place d'une pépinière sur un terrain annexe à une voie non utilisée, le long de la RD235 à Carpentras.

Proche du rond-point du centre hospitalier de Carpentras, le délaissé routier permettait d'envisager un projet d'ampleur pour la requalification des abords d'une route départementale. Le Département s'est donc attelé à un projet inédit en Vaucluse pour en faire un vivier écologique en faveur des passagers et riverains. L'aménagement de cette pépinière porte sur des espèces adaptées et produites sur place.

En collaborant avec [PEC](#), entreprise paysagiste pernoise, le Département a introduit sur le terrain 15 spécimens de tilleuls à petites feuilles, mûriers platanes, amandiers et érables champêtres, ainsi que 10 spécimens de sorbiers et albizias julibrissins (acacias de Constantinople).

80 arbres plantés

L'objectif est de faire pousser ces 80 arbres pendant au moins une année, le temps nécessaire pour prendre racine. Ils se développent durant un premier temps à la faveur d'un environnement aménagé pour eux et d'un climat correspondant à leurs besoins. D'autant que par leur implantation dans un tel lieu, ils apportent beaucoup à la population locale et aux passants. Ainsi, durant leur croissance primitive, ils contribuent tout de même la purification de l'air en absorbant le dioxyde de carbone (CO₂),



Ecrit par Echo du Mardi le 11 avril 2025

les particules fines et les polluants atmosphériques, comme les tilleuls.

« C'est la première fois nous réalisons ce type de projet. »

Fabrice Beau, chef du bureau presse du Département

Cette petite pépinière ne peut servir tout le département, cependant elle contribue à des objectifs de revégétalisation et d'économie sur des espaces inoccupés. "C'est la première fois que nous réalisons ce type de projet, en produisant nos propres arbres", commente [Fabrice Beau](#), chef du bureau presse du Département. S'ajoutant aux visées économique (pérennisation des arbres qui seront plantés ailleurs par le Département) et esthétique (sur un terrain autrefois en friche), d'autres facteurs permettent d'assurer au initiateurs du projet l'amélioration de l'environnement. Comme l'augmentation de la qualité de l'air, l'attractivité des insectes pollinisateurs et des oiseaux, la sélection d'essences résistantes aux maladies spécifiques, et enfin l'irrigation ajustée grâce au canal de Carpentras.

Amy Rouméjon Cros